

Inscription Session 2025

Retour avant le lundi 10 février 2025

à Ligue de l'Enseignement de Lot-et-Garonne
108 rue Fumadelles, 47000 AGEN
ou à ccarli@laligue47.org

Mme M Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Adresse postale.....

CP : Ville:.....

N° de tél. : Mail :

Association dans laquelle vous êtes bénévole :

Nom de l'association :

Adresse postale :

CP : Ville :

Mail de l'association :

Votre fonction dans l'association :

Pièce à fournir : une autorisation parentale pour les mineurs

Responsable légal de l'association :

Nom : Prénom :

N° de tél : Mail :

Bénévole :

Je m'engage à suivre tous les modules de la formation CFGA 2025

Date : **Signature :**

Responsable légal de l'association :

Je m'engage à accueillir dans la structure un stagiaire pendant 10 jours à minima.

Date : **Signature :**



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LOT-ET-GARONNE



CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE -CFGa 2025-

Vous êtes bénévole dirigeant et souhaitez acquérir et développer vos compétences pour assumer les responsabilités au sein d'une association loi 1901, cette formation est pour vous !

- **Partie théorique : 30h (5 jours)**
- **Stage pratique : 20 jours au sein d'une association loi 1901**

Formation gratuite pour les bénévoles dirigeants.

(Nombre de places limité)

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique



Qu'est-ce que le CFGA ?

Le Certificat de Formation à la Gestion Associative a été créé par le décret n° 2008-1013 du 1er octobre 2008. L'objectif du CFGA est d'acquérir des connaissances et de développer ses compétences pour assumer les responsabilités de membre dirigeant au sein d'une association loi 1901.

LA THÉORIE : 30 HEURES (5 JOURS)

- Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements
- Évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics
- Organisation de la vie statutaire et de gouvernance
- Gestion financière associative, recherche de ressources financières
- Association employeuse, RH, droits et devoirs de la fonction employeur
- Construire son projet associatif

Un rendez-vous intermédiaire sera fait par la responsable pédagogique.

STAGE PRATIQUE : 20 JOURS

La formation pratique est effectuée avec le tutorat d'un de ses dirigeants ou d'un autre bénévole régulier, ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association.

Chaque structure associative du stagiaire devra s'engager à accueillir un autre stagiaire durant 10 jours.

Pour tout renseignement :

Responsable pédagogique : Céline CARLI
05.53.77.05.35 - ccarli@laligue47.org



Conditions d'admission

POUR LE BENEVOLE

- Être dirigeant bénévole d'une association loi 1901.
- Avoir au moins 16 ans au 1er jour de la formation.
- S'engager à être présent à l'intégralité de celle-ci (théorie et pratique).
- Formation gratuite pour le bénévole et l'association (financements publics ou OPCO).

POUR LA STRUCTURE ASSOCIATIVE DU BENEVOLE ENGAGÉ

- Soutenir et accompagner la démarche du stagiaire.
- S'engager à accueillir un stagiaire durant 10 jours minimum.
- Déposer une demande auprès de l'OPCO si l'association est éligible.

CALENDRIER

 	Samedi 15 mars 2025	De 9h à 12h et de 13h à 16h
	Samedi 29 mars 2025	
	Samedi 12 avril 2025	A La Ligue de l'enseignement à AGEN
	Samedi 26 avril 2025	- Panier repas à prévoir pour le midi
 	Samedi 17 mai 2025	

Pour tout renseignement :

Responsable pédagogique : Céline CARLI
05.53.77.05.35 - ccarli@laligue47.org

